
COMMUNIQUÉ

N° 15

Le 15 janvier 1992

LE CANADA CONTRIBUERA 2,5 MILLIONS DE DOLLARS AU FONDS CENTRAL AUTORENOUVELABLE D'URGENCE DE L'ONU

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, et la ministre des Relations extérieures et du Développement international, l'honorable Monique Landry, annoncent que le Canada contribuera 2,5 millions de dollars au nouveau Fonds central autorenewable d'urgence des Nations Unies. M^{me} McDougall vient de faire part de cette décision au Secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali.

Créé à la suite de l'adoption d'une résolution des Nations Unies le 19 décembre dernier, le Fonds servira à avancer de l'argent comptant aux organisations internationales dès les premiers instants d'une situation humanitaire d'urgence. La résolution crée également un poste de Coordonnateur de l'aide d'urgence, dont le mandat sera de coordonner les efforts des agences de l'ONU et autres organismes engagés dans l'assistance humanitaire. La résolution prévoit aussi l'établissement d'un registre central de personnel spécialisé et de fournitures d'urgence.

«La nomination d'un coordonnateur efficace et jouissant de toute l'autorité voulue, ainsi que la création de ce Fonds de 50 millions de dollars, devraient permettre à l'ONU de répondre de manière plus rapide aux urgences et d'utiliser les ressources disponibles d'une façon plus rationnelle», a déclaré M^{me} McDougall.

La nomination d'un Coordonnateur de l'aide d'urgence des Nations Unies était l'une des principales priorités du Canada à l'Assemblée générale de l'ONU en septembre dernier.